CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88560** **VALABLE JUSQU'AU** **18/01/2028**

ÉDITÉ LE 25/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2011

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SALON DE PROVENCE 2011 B 00082

Siret : 529 988 370 00019

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 40 00258

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 001 556483/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 001 556483/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : APPLICATION ASPECT FINITION

42 ALLEE HENRI BECQUEREL
EUROFLORY PARC
13130 BERRE-L'ETANG

Téléphone : 04 42 07 43 17 **Fax :**

Portable : 06 16 92 81 59

Responsabilité légale :
MARAKAS VIRGINIE PRÉSIDENT

Site Internet : aafpeinture.com

E-mail : aafpeinture@orange.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 216 900 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	7	17/09/2024
6121	Ravalement en peinture		17/09/2024
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	6	17/09/2024
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		21/07/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/11/2026 15:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.